

saison 2018-2019

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 9/12/2018

MASCULINS

5877009	Claye-Souilly SHB	–	Aulnay HB	5893009
5877016	US Lagny-Montévrain	–	La Dionysienne HB	5893032
5877021	USJM HB Mitry-Mory	–	AS Bondy	5893001
5877035	US Vaires EC	–	Savigny HB 91	5891034
5878004	CLOC Achères	–	HB St-Brice 95	5895002
5878006	Aubergenville HB	–	St-Gratien/Sannois HBC	5895021
5878075	ASHB Les Mureaux	–	USHB Vernouillet-Verneuil	5878056
5891006	Bondoufle AC CE	–	Villiers EC	5894035
5891014	HB Étampois	–	CS Monterelais	5877023
5891015	SCA 2000 Évry	–	ES Sucy	5894029
5891026	Morsang-Fleury HB	–	Avon SC	5877001
5891030	US Ris-Orangis	–	Sénart AHB	5877078
5891031	Ste-Geneviève Sports	–	Chaville HB	5892011
5891037	TU Verrières	–	Houilles-Le Vesinet-Carrières HB	5878046
5891058	CO Crosne	–	Joinville HBA	5894055
5891066	HBC Coudraysien	–	Ent. Cellois / Louveciennes	5878010
5892005	ASV Chatenay-Malabry	–	AS Bonnières	5878007
5892009	COM Bagneux	–	HBC Conflans	5878061
5892012	Clamart HB	–	Versailles HBC	5878041
5892036	Levallois SC	–	AS Mantaise	5878002
5893003	HBC Livry Gargan	–	Ass. Roissy HB95	5895020
5893012	Blanc Mesnil SHB	–	Torcy HB MLV	5877034
5893013	AC Bobigny	–	Paris SC	5875056
5893055	Villemomble HB	–	Paris UC	5875005
5893057	Lilas-Pré HB	–	USM Villeparisis	5877037
5893069	Villepinte HBC	–	CA L-Haÿ-les-Roses	5894023
5894005	CSA Kremlin-Bicêtre	–	CM Aubervilliers	5893008
5894009	Réveil de Nogent HB	–	Neuilly-Plaisance Sports	5893024
5894019	US Fontenaysienne	–	H Mennecey VE	5891025
5894026	Entente Plesséenne	–	HBC Thierrypontain	5877043
5894040	ES Vitry	–	HBC Val-de-Seine	5891017
5894058	CHB Bry	–	AS Pierrefitte	5893026

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00057 - n° APE : 9312Z

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse ayant participé à un tour en coupe de la ligue des nationaux ne pourra plus participer en coupe de la ligue des régionaux. Tout joueur ou toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueuses et joueurs évoluant en championnat de France moins de 18 ans pourront choisir le niveau de la coupe de la ligue où ils veulent évoluer, en respectant les règlements de l'alinéa précédent.

Tous les joueurs ou joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourront plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées sauf les licences de type C.